

Inscription IFSI

Inscriptions ouvertes du 23 juillet 2018 au 19 octobre 2018

Seuls les étudiants relevant des Instituts de Formation en Soins Infirmiers conventionnés avec l'université Sorbonne Université.

- > l'inscription est obligatoire et annuelle
- > montant de la cotisation 39,1 euros
- > l'inscription permet la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité ouvrant des droits d'accès aux bibliothèques, aux ressources en lignes, aux restaurants universitaires et aux certifications informatiques.

Étape 01

Préinscription en ligne

- > https://enligne.upmc.fr/scolarite/ifsil.login_form

A l'issue de votre saisie, téléchargez et imprimez le récapitulatif de votre inscription intitulé « demande d'inscription administrative ». Aucune inscription administrative ne sera effectuée sans cette pré-inscription en ligne.

Étape 02

Envoi ou dépôt du dossier complet

- > Demande d'inscription administrative imprimée à l'issue de la préinscription en ligne, **signée**
- > L'attestation CVEC, à imprimer sur : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 90€, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer ou remettre à votre scolarité en même temps que votre d'inscription ou de réinscription.

- > La photocopie de la pièce d'identité ou du passeport
- > 1 photo d'identité récente (*indiquer au dos le nom et le prénom*)
- > La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- > La photocopie du diplôme du baccalauréat
- > La photocopie du certificat de scolarité 2018-2019 de votre institut de formation en soins infirmiers conventionné avec l'université Sorbonne Université
- > la photocopie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou, à défaut, l'attestation de recensement pour les étudiants âgés de moins de 25 ans
- > Pour les étudiants boursiers, l'attestation définitive de bourse 2018-2019
- > Une enveloppe autocollante de format A5 affranchie au tarif au tarif d'envoi de 50g (1,60 €), libellée aux nom, prénom et adresse de l'étudiant
- > Un chèque d'un montant de **39,10€** à l'ordre de l'*agent comptable Sorbonne Université* (payable aussi en CB)

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Contacts :

- > medecine-dfs-ifsil@sorbonne-universite.fr

- > Tél. : 01 40 77 98 75

- > Adresse : Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
Service de scolarité – IFSI
Bureaux 26 et 27
91 bd de l'hôpital
75013 Paris

- > Ouverture au public : **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

Ré-inscription IFSI

Inscriptions ouvertes du 23 juillet 2018 au 19 octobre 2018

Inscription des IFSI avec une rentrée en février (IFSI de Rueil Malmaison et IFSI de la Salpêtrière) : **procédure**

Seuls les étudiants relevant des Instituts de Formation en Soins Infirmiers conventionnés avec l'université Sorbonne Université.

- > l'inscription est obligatoire et annuelle
- > montant de la cotisation 39,1 euros
- > l'inscription permet la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité ouvrant des droits d'accès aux bibliothèques, aux ressources en lignes, aux restaurants universitaires et aux certifications informatiques.

Étape 01

Préinscription en ligne

- > https://enligne.upmc.fr/scolarite/ifsil.login_form

A l'issue de votre saisie, téléchargez et imprimez le récapitulatif de votre inscription intitulé « demande d'inscription administrative ». Aucune inscription administrative ne sera effectuée sans cette pré-inscription en ligne.

Étape 02

Envoi ou dépôt du dossier complet

- > Demande d'inscription administrative imprimée à l'issue de la préinscription en ligne, **signée**
- > L'attestation CVEC, à imprimer sur : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 90€, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer ou remettre à votre scolarité en même temps que votre d'inscription ou de réinscription.

- > La photocopie de la pièce d'identité ou du passeport
- > 1 photo d'identité récente (*indiquer au dos le nom et le prénom*)
- > La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- > La photocopie du diplôme du baccalauréat
- > La photocopie du certificat de scolarité 2018-2019 de votre institut de formation en soins infirmiers conventionné avec l'université Sorbonne Université
- > la photocopie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou, à défaut, l'attestation de recensement pour les étudiants âgés de moins de 25 ans
- > Pour les étudiants boursiers, l'attestation définitive de bourse 2018-2019
- > Une enveloppe autocollante de format A5 affranchie au tarif au tarif d'envoi de 50g (1,60 €), libellée aux nom, prénom et adresse de l'étudiant
- > Un chèque d'un montant de **39,10€** à l'ordre de l'*agent comptable Sorbonne Université* (payable aussi en CB)

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Contacts :

- > medecine-dfs-ifsil@sorbonne-universite.fr
- > Tél. : 01 40 77 98 75
- > Adresse : Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
Service de scolarité – IFSI
Bureaux 26 et 27
91 bd de l'hôpital
75013 Paris
- > Ouverture au public : **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

Inscription Ergothérapie

Inscriptions ouvertes du 10 septembre 2018 au 31 janvier 2019

Seuls les étudiants relevant de l'institut de formation en ergothérapie ADERE, conventionné avec Sorbonne Université, ont la possibilité d'effectuer une inscription avec paiement obligatoire d'une cotisation de 50€.

- > l'inscription est obligatoire et annuelle
- > l'inscription permet la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité ouvrant des droits d'accès aux bibliothèques, aux ressources en lignes, aux restaurants universitaires et aux certifications informatiques.

Étape 01

Préinscription en ligne

- > https://enligne.upmc.fr/scolarite/ergo.login_form

A l'issue de votre saisie, téléchargez et imprimez le récapitulatif de votre inscription intitulé « demande d'inscription administrative ». Aucune inscription administrative ne sera effectuée sans cette pré-inscription en ligne.

Étape 02

Envoi ou dépôt du dossier complet

- > Demande d'inscription administrative imprimée à l'issue de la préinscription en ligne, **signée**
- > L'attestation CVEC, à imprimer sur : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 90€, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer ou remettre à votre scolarité en même temps que votre d'inscription ou de réinscription.

- > La photocopie de la pièce d'identité ou du passeport
- > 1 photo d'identité récente (*indiquer au dos le nom et le prénom*)
- > La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- > La photocopie du diplôme du baccalauréat
- > La photocopie du certificat de scolarité 2018-2019 de l'ADERE
- > la photocopie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou, à défaut, l'attestation de recensement pour les étudiants âgés de moins de 25 ans
- > Une enveloppe autocollante de format A5 affranchie au tarif au tarif d'envoi de 50g (1,60 €), libellée aux nom, prénom et adresse de l'étudiant
- > Un chèque d'un montant de **50€** à l'ordre de l'*agent comptable Sorbonne Université* (payable aussi en CB)

Une fois votre inscription finalisée, votre certificat de scolarité vous sera remis ou envoyé par courrier à l'adresse indiquée dans votre dossier.

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Contacts :

- > medecine-dfs-ergotherapie@sorbonne-universite.fr
- > Tél. : 01 40 77 99 25 / 01 40 77 99 07
- > Adresse : Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
Service de scolarité – Ergothérapie
Bureaux 24
91 bd de l'hôpital
75013 Paris
- > Ouverture au public : **lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

Ré-inscription Ergothérapie

Inscriptions ouvertes du 10 septembre 2018 au 31 janvier 2019

Seuls les étudiants relevant de l'institut de formation en ergothérapie ADERE, conventionné avec Sorbonne Université, ont la possibilité d'effectuer une inscription avec paiement obligatoire d'une cotisation de 50€.

- > l'inscription est obligatoire et annuelle
- > l'inscription permet la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité ouvrant des droits d'accès aux bibliothèques, aux ressources en lignes, aux restaurants universitaires et aux certifications informatiques.

Étape 01

Préinscription en ligne

> https://enligne.upmc.fr/scolarite/ergo.login_form

A l'issue de votre saisie, téléchargez et imprimez le récapitulatif de votre inscription intitulé « demande d'inscription administrative ». Aucune inscription administrative ne sera effectuée sans cette pré-inscription en ligne.

Étape 02

Envoi ou dépôt du dossier complet

- > Demande d'inscription administrative imprimée à l'issue de la préinscription en ligne, **signée**
- > L'attestation CVEC, à imprimer sur : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 90€, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer ou remettre à votre scolarité en même temps que votre d'inscription ou de réinscription.

- > La photocopie du certificat de scolarité 2018-2019 de l'ADERE
- > la photocopie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), si non fournie à l'année précédente
- > Une enveloppe autocollante de format A5 affranchie au tarif au tarif d'envoi de 50g (1,60 €), libellée aux nom, prénom et adresse de l'étudiant
- > Un chèque d'un montant de **50€** à l'ordre de l'*agent comptable Sorbonne Université* (payable aussi en CB)

Une fois votre inscription finalisée, votre certificat de scolarité vous sera remis ou envoyé par courrier à l'adresse indiquée dans votre dossier.

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Contacts :

> medecine-dfs-ergotherapie@sorbonne-universite.fr

> Tél. : 01 40 77 99 25 / 01 40 77 99 07

> Adresse : Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
Service de scolarité – Ergothérapie
Bureaux 24
91 bd de l'hôpital
75013 Paris

> Ouverture au public : **lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

Inscription de pédicurie podologie

Inscriptions ouvertes du 16 septembre 2018 au 31 janvier 2019

Seuls les étudiants relevant de l'institut de formation en pédicurie podologie de DANHER conventionné avec la Faculté de médecine Sorbonne Université ont la possibilité d'effectuer une inscription avec paiement obligatoire d'une cotisation de **50 euros**.

- > l'inscription est obligatoire et annuelle
- > l'inscription permet la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité ouvrant des droits d'accès aux bibliothèques, aux ressources en lignes, aux restaurants universitaires et aux certifications informatiques.

Étape 01

Préinscription en ligne

- > https://enligne.upmc.fr/scolarite/podo.login_form

A l'issue de votre saisie, téléchargez et imprimez le récapitulatif de votre inscription intitulé « demande d'inscription administrative ». Aucune inscription administrative ne sera effectuée sans cette pré-inscription en ligne.

Étape 02

Envoi ou dépôt du dossier complet

- > Demande d'inscription administrative imprimée à l'issue de la préinscription en ligne, **signée**
- > L'attestation CVEC, à imprimer sur : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 90€, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer ou remettre à votre scolarité en même temps que votre d'inscription ou de réinscription.

- > La photocopie de la pièce d'identité ou du passeport
- > 1 photo d'identité récente (*indiquer au dos le nom et le prénom*)
- > La photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- > La photocopie du diplôme du baccalauréat
- > La photocopie du certificat de scolarité 2018-2019 de votre institut de formation en pédicurie podologie DANHIER
- > la photocopie de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou, à défaut, l'attestation de recensement pour les étudiants âgés de moins de 25 ans
- > Une enveloppe autocollante de format A5 affranchie au tarif au tarif d'envoi de 50g (1,60 €), libellée aux nom, prénom et adresse de l'étudiant
- > Un chèque d'un montant de **50 €** à l'ordre de l'*agent comptable Sorbonne Université* (payable aussi en CB)

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Contacts :

- > medecine-dfs-podologie@sorbonne-universite.fr

- > Tél. : 01 40 77 99 23

- > Adresse : Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
Scolarité Formation Pédicurie Podologie
Bureaux 24
91 bd de l'hôpital
75013 Paris

- > Ouverture au public : **lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

Ré-inscription de pédicurie podologie

Inscriptions ouvertes du 16 septembre 2018 au 31 janvier 2019

Seuls les étudiants relevant de l'institut de formation en pédicurie podologie de DANHER conventionné avec la Faculté de médecine Sorbonne Université ont la possibilité d'effectuer une inscription avec paiement obligatoire d'une cotisation de **50 euros**.

- > l'inscription est obligatoire et annuelle
- > l'inscription permet la délivrance d'une carte d'étudiant et d'un certificat de scolarité ouvrant des droits d'accès aux bibliothèques, aux ressources en lignes, aux restaurants universitaires et aux certifications informatiques.

Étape 01

Préinscription en ligne

- > https://enligne.upmc.fr/scolarite/podo.login_form

A l'issue de votre saisie, téléchargez et imprimez le récapitulatif de votre inscription intitulé « demande d'inscription administrative ». Aucune inscription administrative ne sera effectuée sans cette pré-inscription en ligne.

Étape 02

Envoi ou dépôt du dossier complet

- > Demande d'inscription administrative imprimée à l'issue de la préinscription en ligne, **signée**
- > L'attestation CVEC, à imprimer sur : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 90€, déclarer votre ville d'étude (Paris) et payer en ligne la contribution. Une attestation vous sera délivrée que vous devrez conserver et envoyer ou remettre à votre scolarité en même temps que votre d'inscription ou de réinscription.

- > La photocopie du certificat de scolarité 2018-2019 de votre institut de formation en pédicurie podologie DANHER
- > Une enveloppe autocollante de format A5 affranchie au tarif au tarif d'envoi de 50g (1,60 €), libellée aux nom, prénom et adresse de l'étudiant
- > Un chèque d'un montant de **50 €** à l'ordre de l'*agent comptable Sorbonne Université* (payable aussi en CB)

Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

Contacts :

- > medecine-dfs-podologie@sorbonne-universite.fr
- > Tél. : 01 40 77 99 23
- > Adresse : Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Pitié-Salpêtrière
Scolarité Formation Pédicurie Podologie
Bureaux 24
91 bd de l'hôpital
75013 Paris
- > Ouverture au public : **lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**